



Date de génération de ce justificatif : 09/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI SAUTEUSE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 9 octobre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

SELARL RÉMI PARTIOT, NOTAIRE, NOTAIRES ASSOCIES A LOUANNEC (COTES D'ARMOR), 10, ROUTE DE PERROS AVIS DE CONSTITUTION Suivant acte reçu par Me Rémi PARTIOT, notaire associé à LOUANNEC, 10, route de Perros, le 27 janvier 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. La dénomination sociale est : SCI SAUTEUSE. Le siège social est fixé à : KERLAZ (29100), Kerioret Izella. La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT DIX NEUF années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR) M. Boris ABALAIN a apporté 1 188,00 € en numéraire. Mme Frédérique MELIN a apporté 12,00 € en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est M. Boris Billy ABALAIN, demeurant à GUICHEN (35580) 13 La Croix de l'Epine. Né à BREST (29200) le 10 juin 1985. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de QUIMPER. Pour avis Le notaire

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
